



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

billets de banque

Question écrite n° 42883

Texte de la question

M. Daniel Goldberg interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'utilisation des billets de 500 euros. Billet de la plus forte valeur au monde, la coupure de 500 euros serait très majoritairement utilisée à des fins illégales, alors que son rôle dans les échanges usuels est négligeable. Certains territoires comme la Grande-Bretagne ont même interdit son usage, la vente et le change de coupures de 500 euros sur leur territoire. Plusieurs États ont fait disparaître des billets de banque de très forte valeur : le billet de 500 dollars américain dès 1969 et celui de 1 000 dollars canadien en l'an 2000. Le développement des moyens de paiement moderne rend ces billets obsolètes pour un usage normal. D'où la recommandation de nombreuses voix en lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment, dont l'organisme Tracfin, de supprimer le billet de 500 euros. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend soutenir cette solution dans la zone euro.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42883

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11955

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)